

Verreries - Ariège

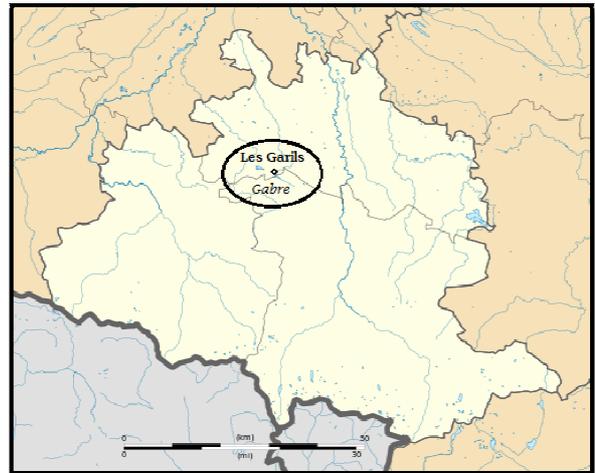
La verrerie des Garils. Commune de Gabre³

Olivier GONDRAN (de Robert Labarthe)

La verrerie des Garils est la première verrerie gabraise. Elle est fondée vers 1520 par Pierre de Robert.

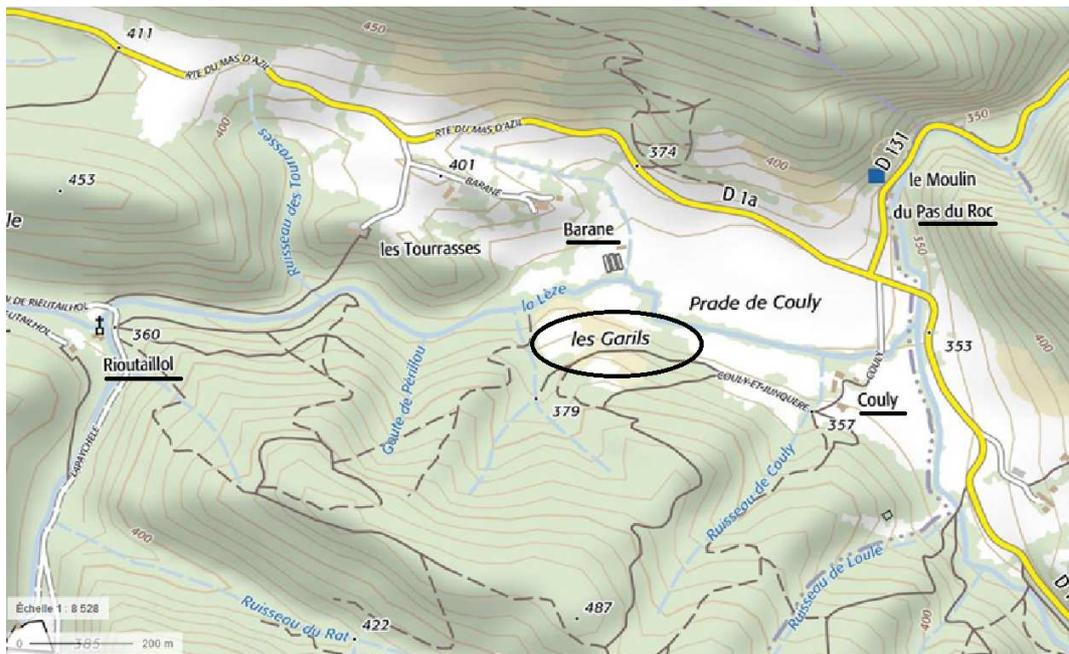
La verrerie des Garils a fonctionné durant les 16^{ème} et 17^{ème} siècles.

Les verriers se transportent alors vers dans la forêt de Mauvezin puis à Pointis.



Le territoire des Garils

« Les Garils » est actuellement un lieu-dit de la commune de Gabre, dépendant de Couly, situé sur la rive droite de la Lèze entre Rioutailhol et le Pas del Roc, face à Barané (situé, lui, sur la rive gauche de la Lèze).



Au Moyen Age « les Garils » ou « les Algarils » correspondait à un terroir qui couvrait un important territoire, initialement distinct de Gabre.

Les contours de ce territoire ont changé suivant les époques. Nous en avons plusieurs descriptions :

- celle de 1259, lorsque la commanderie de Gabre reçoit en donation le terroir des Algarils ;
- celle de 1283, avec l'acte de paréage de Gabre entre les Hospitaliers et le Roi de France ;
- celle de 1529, dans la reconnaissance féodale de Pierre de Robert du fief des Garils.

³ Cet article utilise abondamment les travaux d'Elisée de Robert-Garils. *Monographie d'une famille et d'un village. La famille de Robert et les gentilshommes verriers de Gabre*. 1899. Toulouse. Privat.

NB : nouvelle édition complétée (à laquelle nous nous référons) : Robert-des-Garils (de) E. & Robert-des-Garils (de) Dora. *Gentilshommes verriers. Une Commanderie, un village*. 1973. Gabre. Edition de l'auteur.

Le terroir des Garils fait l'objet d'un don à la commanderie en 1259

Dans le courant du 12^{ème} siècle, l'ordre de l'Hôpital de St Jean de Jérusalem s'installe à Gabre⁴.
Les commandeurs deviennent les seigneurs de Gabre⁵. L'ordre reçoit des donations.

En juin 1259, des vassaux du comte de Foix, Bernard et Arnaud de Montmaur font donation à la commanderie de tout le terroir appelé des Algarils⁶ (des Garils). Loup de Foix⁷, soutien et parent du comte de Foix, apporte son consentement en ratifiant l'acte notarié.

Nous sommes dans la période qui suit la croisade contre les albigeois (1208-1229).

A l'issue de la croisade, le comté de Foix était amputé de Mirepoix et du Pays d'Olmes, mais voyait son statut préservé⁸. Il devint un refuge pour les cathares et les chevaliers faydits⁹.

En application de traité de Meaux (1229), Alphonse de Poitiers, frère de Louis IX, et Jeanne, héritière du comté de Toulouse deviennent en 1249 comte et comtesse de Toulouse.

Ce fief des Garils ne faisait pas alors partie de Gabre. Il lui sera ultérieurement rattaché. Il couvrait un important territoire dont l'étendue couvrait, certes, la partie de la vallée de la Lèze entre Rieutailhol et le Pas del Roc, mais allait bien au delà de la limite actuelle de Gabre vers Aigues-Juntas voire Cadarcet, jusqu'à Serredecor.

Voici sa description¹⁰ :

« *Le terroir des Garils, limitrophe de celui de Gabre du côté du couchant, était borné par une ligne allant de « la Fago den botados » (ce point correspond sans aucun doute au lieu planté de hêtres appelé maintenant encore vulgairement en patois lé Fagé, sur le plateau de Coudère), leur point de contact sur la Coudère, en suivant la limite qui sépare encore aujourd'hui la commune de Gabre de celles de Pailhès et de Montégut, au Pas-del-Roc ; puis remontant d'abord la Lèze jusqu'au ruisseau d'Aigues-Juntas, appelé pour lors d'Argensac, ensuite ce ruisseau jusqu'à la « la goutte (ravin) qui monte à Serredecor ; redescendant de là vers la Lèze jusqu'à la chaussée qui est en amont du du moulin de Rieutailhol, au point où passe encore la limite de Gabre (avec Aigues-Juntas) ; côtoyant ensuite la Lèze jusqu'au moulin, ou plus explicitement jusqu'à l'embouchure du ruisseau de Tailhol situé quelques pas en aval ; et rejoignant de là directement la limite de la Coudère ».*

⁴ Appelé d'abord ordre de St Jean de Jérusalem ou ordre des Hospitaliers. L'appellation de cet ordre a été fluctuante.

L'ordre, initialement installé à Jérusalem, se transporte, après l'expulsion des Croisés de Terre Sainte (1291), à Chypre, puis à Rhodes (1310), puis à Malte (1530). Bonaparte, en s'emparant de Malte en 1798, porta un coup fatal à l'ordre, qui conduisit à son dépérissement et à son éclatement en ordres concurrents.

On admet que la fondation de l'ordre des Hospitaliers remonte à la fin du 11^{ème} siècle. Or fin du 12^{ème} siècle (en 1191), la maison hospitalière de Gabre reçoit une donation (Cf Elisée & Dora de Robert p. 179) ; c'est donc au cours du 12^{ème} que les Hospitaliers se sont installés à Gabre.

⁵ Dès le 13^{ème} siècle, les commandeurs sont revêtus de la qualité de seigneurs de Gabre.

⁶ Cf Elisée & Dora de Robert p 180 : « La seconde donation, plus fructueuse (que celle de 1191) pour la commanderie et qui lui valut un territoire d'une importance à peu près égale à celle que pouvait avoir à ce moment le territoire même de Gabre, fut faite, le troisième jour des ides de juin (15 juin) de l'an 1259, par Bernard et Arnaud frères, fils de Bernard de Montmaur, vassaux de la maison de Foix, qui « donnèrent à Dieu Notre Dame et à Saint Jean et à frère Guillaume Arnaud Commandeur de Gabre tout le terroir appelé des Algarils avec tout ce qu'il enferme ...laquelle donation lesdits frères firent avec tous hommes et femmes demeurant audit terroir dalgarils et toutes terres possessions agriers ventes chasse et tous autres droits ». La donation de ce fief fut, comme de raison, soumise à l'approbation du suzerain, Loup de Foix, qui la ratifia par sa présence et son consentement à la rédaction de l'acte, retenu par le notaire Guilhem de Solan ».

⁷ Loup de Foix, nous dit Claudine Pailhès (*Le comté de Foix un pays et des hommes*, Cahors, 2006, Editions La Louve p 126), est un « frère sans doute de Roger Bernard II » (donc oncle de Roger IV, comte régnant en 1259). C'est un « fidèle » dans la cour du comte de Foix (cf p138-139).

⁸ Claudine Pailhès. *Le comté de Foix...* p24.

⁹ Les faydits ou *faidits* sont les chevaliers et les seigneurs languedociens qui se sont retrouvés dépossédés de leurs fiefs et de leurs terres lors de la croisade contre les albigeois (wikipédia).

¹⁰ Elisée & Dora de Robert p 180

Gabre en 1283 devient « La Bastide de Plaisance »

Pendant la période située entre la croisade des Albigeois et la Guerre de Cent Ans, plusieurs centaines de bastides ou villes neuves ont été fondées dans le Sud Ouest de la France.¹¹

Le territoire au nord du pays de Foix et ses abords, particulièrement soumis à des luttes d'influence, fait lui aussi l'objet, pour des raisons stratégiques, d'établissement de bastides et d'octroi de paréages. Les rivalités entre Foix et Toulouse, pourtant alliés lors de la croisade contre les albigeois, sont antérieures à l'avènement d'Alphonse de Poitiers (1249), et subsistent à sa mort (1271) quand le comté de Toulouse est inclus dans le domaine royal. Chacun cherchait à « assurer son domaine » tout en essayant, ce qui se fit au détriment du comte de Foix, de « grignoter » le domaine du voisin¹².

L'hommage, en 1243, de Bernard-Amiel de Pailhès au comte de Toulouse enleva au comte de Foix, les terres lui appartenant,¹³ dont une grande partie du territoire de Gabre. C'est probablement ce qui a permis au roi de conclure, 40 ans après, malgré les protestations du comte de Foix¹⁴, un paréage¹⁵ avec les Hospitaliers¹⁶ de Gabre, portant création de « La Bastide de Plaisance¹⁷ ».

Le paréage¹⁸ de Gabre fut passé le 6 mars 1283,¹⁹ entre Eustache de Beaumarchès au nom du roi Philippe le Hardi et le grand prieur de Saint-Gilles pour les Hospitaliers. Par cet acte, les Hospitaliers cédaient la moitié du territoire de Gabre au roi. La conséquence est que Gabre ne fait plus, dès lors, partie du comté de Foix, mais devient une enclave qui relève du domaine de la couronne.

Le contrat de paréage donne une description du territoire de Gabre ; voici ce qui est indiqué pour les Garils²⁰ :

Le territoire de Gabre et limité et confronté comme s'ensuit :

A savoir selon que le limite qui est dessus la pierre Saint Martin vers Mollères s'en va jusques Fau de Laiguedos (Fago den botados)

¹¹ Les raisons de ces fondations pouvaient être démographiques, politiques (affirmation d'un pouvoir seigneurial par une forme de colonisation), sécuritaires (regroupement d'habitats dispersés et protection des populations contre le brigandage), économiques (mise en valeur de terres).

Pendant son règne (1249-1271), Alphonse de Poitiers fonde plus de 50 bastides. A sa mort en 1271, le comté de Toulouse est définitivement rattaché au royaume de France et c'est le sénéchal du roi, Eustache de Beaumarchès, qui gère le comté. Il intensifie l'implantation de bastides pour asseoir le pouvoir royal.

¹² Claudine Pagès. *Le comté de Foix...*p64 et carte p425 des bastides et paréages en comté de Foix et sur ses limites.

¹³ Soit : Pailhès, Artigat, Madière, Castéras, Lanoux, Aigues-Juntas, Alzen, Montels, Roquefixade, Celles. (Cf Pagès p72)

¹⁴ Roger-Bernard III, comte de Foix (1265-1302), au moment du paréage, n'était pas en position de force : il était prisonnier (1280-1284) du roi d'Aragon.

¹⁵ Il s'agissait pour l'un d'apporter sa protection en échange d'un partage de la souveraineté (donation)

¹⁶ En cette période troublée où abbayes et ordres religieux avaient besoin de la protection de puissants laïques, de nombreux paréages furent passés, notamment avec les comtes de Foix (pourtant suspects quant à leur rapport avec l'hérésie). Cf Claudine Pagès. *Le comté de Foix...*p209 et suiv.

¹⁷ Les bastides étaient souvent créées ex-nihilo dans un lieu dénué d'habitat, mais elles pouvaient aussi intégrer un village existant comme c'est le cas à Gabre.

¹⁸ Le paréage est à distinguer de la charte de coutumes, qui définissait les privilèges accordés aux habitants.

La Bastide de Plaisance ne fut pas dotée de charte de coutumes. Cf Claudine Pagès. *Le comté de Foix...*p35

¹⁹ D'après Charles Higounet, article « Eustache de Beaumarchais et les bastides de Gascogne » dans : *Villes, sociétés et économies médiévales*. Bordeaux, FHSO. 1992. p.140. Elisée de Robert indique comme date le 18 mai 1283. Claudine Pagès, *Le comté de Foix...*p58, indique « En 1281, le sénéchal de Toulouse publia la création de la Bastide de Plaisance... ». Mais il y avait souvent une enquête préalable avant la signature des actes. 1281 et 1283 ne sont donc probablement pas des dates contradictoires.

²⁰ Elisée & Dora de Robert p 188 et suivantes

Et comme se divise le fief de Gabré avec le territoire de Algardes (Algarils, Les Garils) par cette ligne qui tire droitement jusques au buix du Pas de la Roche.

Et comme ladite buixe coupe et divise droitement jusques à la Lèze.

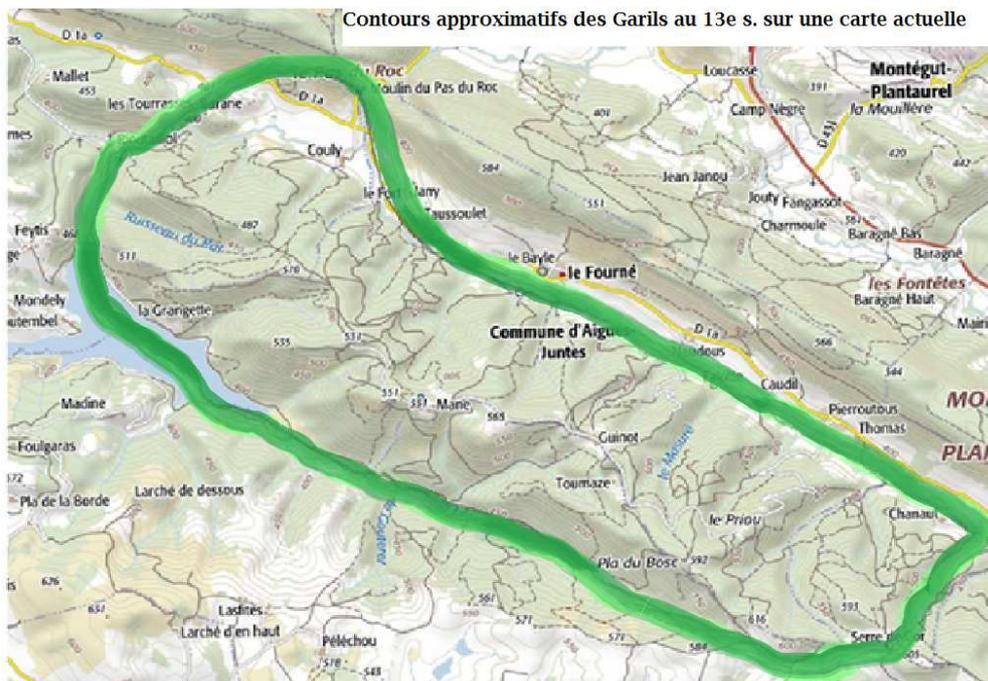
Et dudit Pas de la Rocque comme la Lèze divise jusques au ryu de Argensac.

Et ainsi que ledit ryu là s'étend on se montre jusques à La goutte qu'est au cap du pont d'Aigues Jointes.

Et ainsi ladite goutte sen monte jusques à Serre de Cor.

Et ainsi que le Sarrat s'en monte droitement jusques à Carcopet. Et jusques à la Lèze....

Quoique ni précise, ni facile à interpréter²¹, cette description de 1283 confirme celle 1259 avec un territoire des Garils qui s'étend jusqu'à Serredecor.



Pierre de Robert consent en 1529 une reconnaissance féodale du fief des Garils aux coseigneurs de Gabre

Ce texte fait partie d'une reconnaissance générale, en date d'avril 1529, des habitants de Gabre quant au foncier²². Il est rédigé en latin. La traduction du passage portant sur les Garils, est la suivante²³ :

...« Maître Pierre de Robert, verrier, reconnaît volontiers tenir en fief des mêmes coseigneurs de Gabre (le Commandeur et le Roi de France, nommés une fois pour toute dans le premier article des Reconnaissances) un certain territoire héréditaire avec la verrerie qui y est construite contenant ensemble soixante-dix sétérées de terre ou environ, au lieu appelé aux Garils, etc »...

Le texte ne définit pas le fief des Garils mais en donne sa surface : 70 sétérées²⁴ soit environ 35 ha. Le terroir des Garils n'a plus rien à voir à ce qu'il était au 13^{ème} s. Il est près de dix fois plus petit.

²¹ Elisée & Dora de Robert p 196 note 20 : « Cette délimitation de l'ancien territoire de Gabre, ..n'est pas toujours précise. De plus, les noms des lieux ne correspondent pas quelquefois aux noms actuels... Il convient toutefois d'observer que la moitié environ de la portion de ce territoire provenant des Garils, de Carcoupet à Serredecor, a été enlevé à Gabre, lors de la formation des communes, pour être rattachée à Aigues-Juntes... »

²² AD de la Haute Garonne. Fonds de l'Ordre de Malte et de la Commanderie de Gabre Registre n°1543. Folio 57

²³ Elisée & Dora de Robert p115

²⁴ Sur la base 1 sétérée= 0,508 ha (cf Taillefer « Etude sur les paysages ruraux du Sud-ouest, Verniolle (09) » dans : *Revue géographique des Pyrénées et du SO*. 1950. Vol 21. N°2. p106). En 1319, 4000 sétérées = 2032ha.

Localisation de la verrerie des Garils

L'indication de l'emplacement de la verrerie donnée par St Quirin est grossière²⁵.

« Elle (la verrerie des Garils) est située au point précis où le ruisseau d'Argenta franchit la chaîne du Plantaurel pour venir se jeter dans la Lèze ».

Les informations d'Elisée de Robert²⁶ sont beaucoup plus précises :

« La maison même des Garils, qui s'élevait à une centaine de mètres au-dessus du ruisseau, en face de la ferme actuelle de Barrané... »

Marie-Geneviève DAGAIN (août 2017) apporte de précieux compléments :

« Voulant localiser une à une les verreries des Trois Familles citées par Elisée de ROBERT GARILS, j'étais allée, vers 1980, sur le site des Garils, dans la Prade de Couly. Je savais que, de la route D1, entre le Pas del Roc et Gabre, vers le sud, entre la Lèze et la colline de Périlhous, 4 peupliers dressés en carré, en indiquaient à peu près l'emplacement.

Accompagnée de Robert PLANCHON, qui avait su où s'en trouvaient de maigres vestiges, de Jean mon mari, tous conduits par Paul SOULA, propriétaire de Couly, maison et terres, nous avons reconnu une surface de quelques mètres carrés, sur laquelle on pouvait encore voir quelques pierres, peu représentatives d'une construction ancienne. Toutefois, autour, quelques débris irisés de verre fin m'avaient convaincue que c'était là que s'était trouvé, au XV^e puis au XVI^e le site de la verrerie des Garils.

C'était un peu au-dessus, vers le sud-est, d'un pré qui descendait jusqu'à la Lèze, devenant limoneux en s'en rapprochant, appelé « Hort des Garils » c'est-à-dire « le jardin des Garils. »

Malgré mon désir, je n'avais jamais pu y retourner. C'est ce que nous avons pu faire, ma fille Claire et moi, ces jours-ci.

Les enfants de Paul SOULA sont toujours sur les lieux : Gérard a aménagé un corps de ferme, au-dessus de la grosse maison carrée. Son neveu Fabrice BORDIN (fils d'une sœur aînée de Gérard: Michèle) et sa famille ont hérité de la belle maison carrée et des terres et la restaurent de leur mieux. C'est à eux que nous avons demandé l'autorisation de nous rendre sur le site présumé de la verrerie. Ils nous y ont gentiment accompagnés. Il n'y a plus que 2 peupliers points de repère, les 2 autres ayant été coupés pour ne pas faire de l'ombre aux serres et jardins qui se sont créés sur la rive gauche de la Lèze, juste en face. Cependant, un peu au-dessus, 2 assez gros chênes seraient, d'après Gérard Soula qui le tient de son père, l'endroit où avait existé quelque chose et où j'avais pu voir quelques infimes vestiges.

Ce haut de pré, ou bas de coteau, présente une pente assez faible, mais qui ne semble propice, ni à la présence d'un four (bien que, à cette date, il ait pu être de petite taille), ni à quelque hangar ou abri provisoire pour hommes et bêtes. La maison actuelle est tout de même à 3 ou 400 mètres.

Malgré tout, les cartes : CASSINI 1770, la plus ancienne, celle du Service Géographique de l'Armée 1889, celle d'Etat major au 20 000ème de 1935 indiquent bien Les Garils à cet endroit, et les plans cadastraux, le chemin des Garils à Jany avec un point de départ précis ; ce qui confirme cette place.

Il faut ajouter qu'à peu de distance, moins d' 1km, vers l'est, les cartes anciennes signalent aussi Liouvard, cité par Elisée de ROBERT GARILS, comme une verrerie.... »

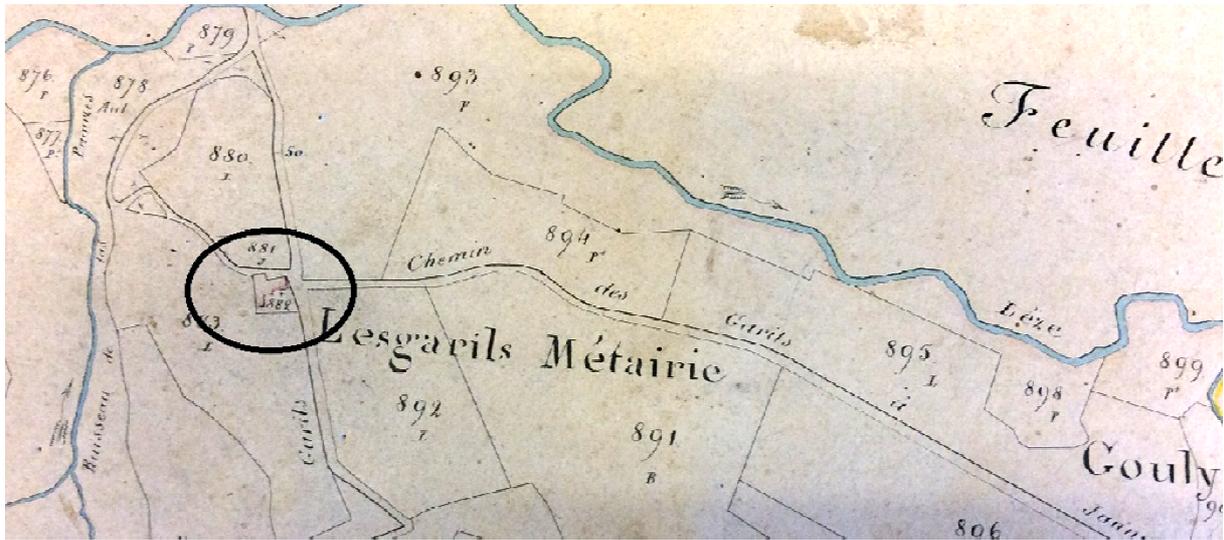
²⁵ St Quirin. *Les verriers du Languedoc*. Réédition La Réveillée 1985. p. 230.

Nb : Le ruisseau d'Argenta est le ruisseau qui coule au fond de la vallée au pied d'Aigues Juntas et qui se jette dans la Lèze juste avant l'entrée du Pas del Roc en amont du moulin, à proximité de Couly.

²⁶ Elisée & Dora de Robert p115

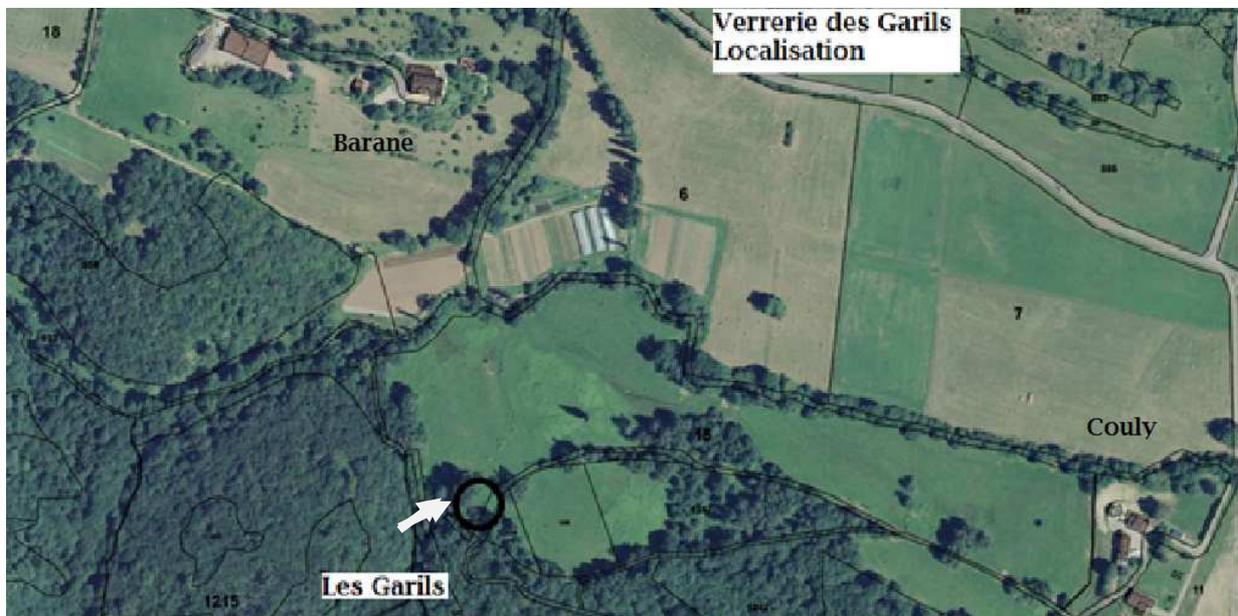
Le cadastre de 1835

Le cadastre de 1835²⁷ donne l'emplacement précis de la métairie des Garils.



Cette métairie a été détruite dans le courant du 19^{ème} siècle : « La maison-même des Garils... a été démolie pour employer les matériaux à la construction d'une maison nouvelle à Couly, dans le voisinage, un peu plus à l'est. Les travaux de démolition ont mis à découvert, à une place distincte des fondements d'une extraordinaire solidité, appartenant vraisemblablement à la vieille verrerie de Pierre²⁸ ... ».

Si on se rend actuellement sur les lieux (ce que j'ai fait conduit par Claire Dagain), la zone concernée ne permet pas, excepté une petite plateforme, de déceler des indices des anciennes constructions (verrerie et métairie) : la couverture par une épaisse prairie recouvre les éventuels vestiges.



²⁷ Atlas cadastral. Commune de Gabre. Section A dite du village divisée en 4 feuilles. M. Cancel titulaire géomètre du cadastre. Dressé de 1834 à 1835). Ce cadastre est conservé à la Mairie de Gabre.

²⁸ Elisée & Dora de Robert p115

Les Robert verriers aux Garils 16^{ème}-17^{ème} siècles

C'est la reconnaissance féodale de 1529 du fief des Garils qui permet d'indiquer que la verrerie a été fondée vers 1520 par Pierre de Robert. C'est la première verrerie gabraise.

On est près de deux siècles et demi après la création de La Bastide de Plaisance. Gabre a repris son nom. La bastide ne s'est pas développée comme l'avaient espéré les co-seigneurs. Il n'est pas surprenant que leurs successeurs aient cherché à attirer de l'activité et de la population en concédant le fief des Garils.

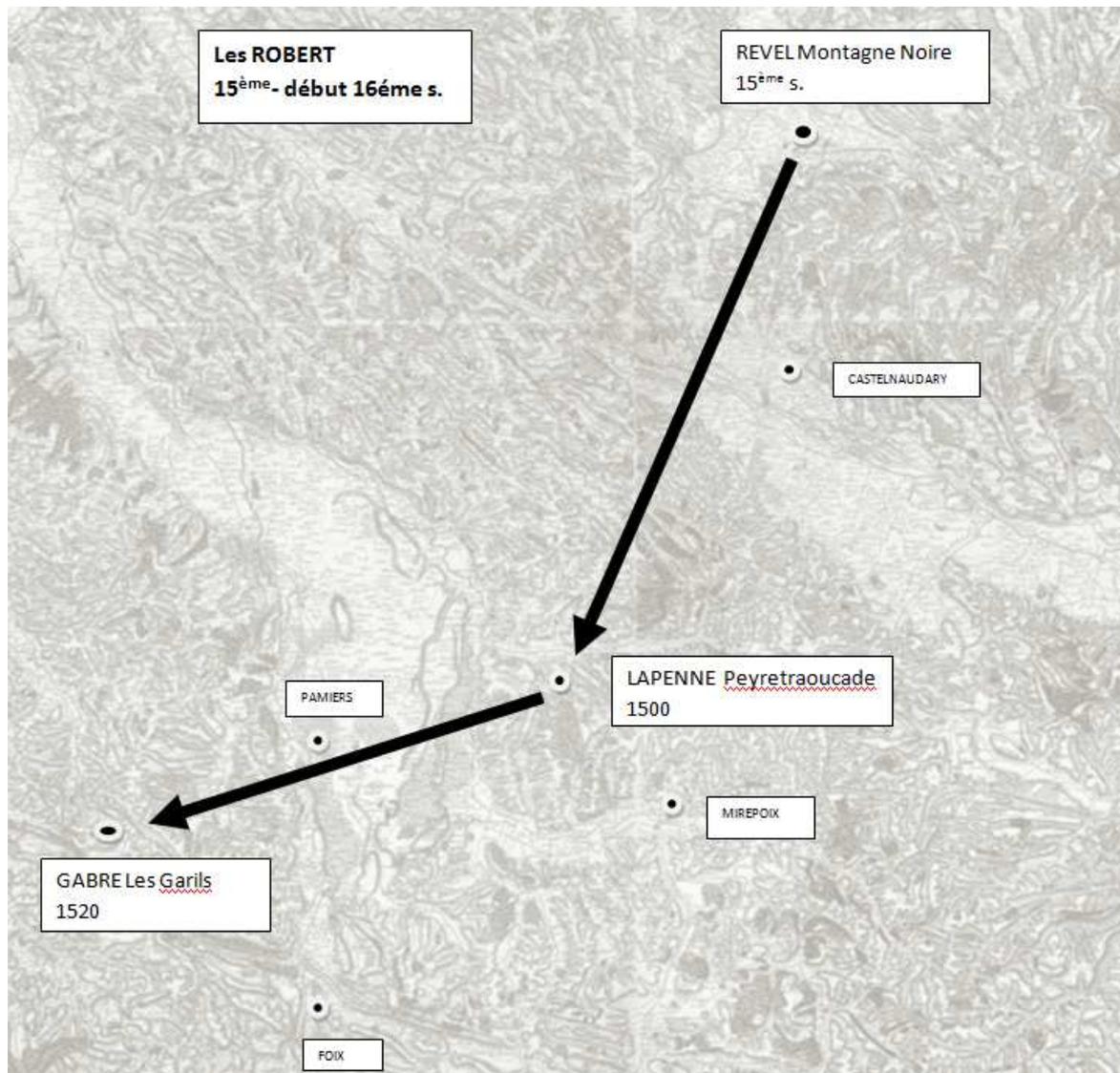
Les Robert venaient de la Montagne Noire où ils étaient verriers au 15^{ème} siècle (Revel puis Arfons).

Le grand-père de Pierre était verrier à Revel.

Le père de Pierre, Nicolas de Robert, exploite une verrerie à Rieurtort (diocèse de Lavaur sur la paroisse de Couffinhal), puis la vend à son frère Amiel. Il revient travailler avec son père à Revel²⁹. Il fonde vers 1500 la verrerie Peyro-Traoucado³⁰ sur la commune de Lapenne (diocèse de Mirepoix).

A la mort de Nicolas, deux de ses fils (donc des frères de Pierre) reprennent de la verrerie de Peyro-Traoucado.

Des liens vont perdurer longtemps entre les verriers de la région de Gabre, ceux du secteur de Mirepoix et ceux de la Montagne Noire.



²⁹ Elisée & Dora de Robert p37

³⁰ Elisée & Dora de Robert p38

Bertrand de Robert, cousin germain de Pierre (fils de son oncle Amiel), lui succède à la tête de la verrerie. Le testament³¹ de Bertrand, daté de 1555, donne de précieuses indications :

- noble Bertrand de Robert³² est désigné comme étant du lieu des Garils
- deux neveux de Bertrand (Sicard et Pierre), fils de son frère François, habitent Gabre
- est aussi témoin à son testament noble Bourthoumieu de Granier habitant le Bousquet (siège d'une verrerie)
- il demande à être enterré dans l'église de Gabre dans le tombeau de ses ancêtres.

Cette dernière information semble indiquer que Bertrand, contrairement à ce que feront ses descendants, n'avait pas encore adhéré à la cause réformée. Elle nous laisse une interrogation sur les ancêtres de Bertrand susceptibles d'être enterrés dans l'église de Gabre : son cousin Pierre sans doute, son père Amiel probablement (quoiqu'il ait fait un testament retenu en 1542 par le notaire d'Arfons³³). Est-ce que cela pourrait signifier que l'arrivée des Robert à Gabre est antérieure à l'arrivée de Pierre en 1520 ?

Raymond de Robert un des fils de Bertrand, établit en 1561 son contrat de mariage³⁴ aux « Verrières des Garils » (avec Marguerite de Grenier, fille de Naudet, d'Arbas en Comminges).

François de Robert-Garils fils de Raymond, est le fameux « Garils-le-Gros » à qui Olivier de Robert consacre un de ses contes.

« François vécut dans la période des guerres de religion, y prit une part active, et s'y signala parmi les gentilshommes verriers. Connu généralement de son temps sous le nom de Capitaine Robert, et désigné plutôt par la tradition sous celui de Garils-le-Gros, il a été honoré jusqu'à nos jours d'une grande célébrité dans nos familles. Il se distingua particulièrement dans les démêlés des Verriers avec la noblesse catholique de la Bastide-de-Sérou, et il commandait une troupe à la tour de Gabre en 1625, lorsque le maréchal de Thémines, à la tête d'une armée royale, vint faire le siège du Mas d'Azil... Il fut consul de Gabre en 1626, et mourut sans doute à la fin de 1645 ou au commencement de 1646³⁵ ... »

Jacob de Robert-Garils, fils de François « participa aux dernières guerres religieuses dans la contrée, en même temps que son père ; et c'est probablement au prestige de celui-ci qu'il dut l'honneur de commander, malgré sa jeunesse, les gentilshommes verriers au siège du Mas d'Azil³⁶ ... »

Abandon de la verrerie des Garils fin 17^{ème} siècle

Clovis de Robert-Falga, un des fils de Jacob de Robert-Garils se transporte plus à l'ouest pour fonder une verrerie à Mauvezin Ste Croix, puis la verrerie de Pointis.

Le 16 mars 1681 Clovis de Robert, maître des Garils, passe un contrat d'association avec Jacques de Grenier-Périllou. Ils afferment pour 8 ans une partie de la forêt de Mauvezin, appartenant au comte de Rabat, en vue de construire une verrerie³⁷.

On est dans une période de persécutions accrues vis-à-vis des Réformés, prélude à la Révocation de l'Edit de Nantes (1685). Or les verriers des Garils avaient montré un grand activisme en faveur de la cause réformée, et entretenu de fortes tensions avec les Hospitaliers.

Cette migration marque l'abandon de la verrerie des Garils.

³¹ Testament reproduit dans Elisée & Dora de Robert p116.

Elisée & Dora de Robert p40 n'indiquent pas de descendance à Pierre, en avait-il ?

³² Dans un acte précédent de 1529, il est appelé Maître Bertrand de Robert.

³³ Elisée & Dora de Robert p114

³⁴ Elisée & Dora de Robert p120 note 20

³⁵ Elisée & Dora de Robert p121 note 37

³⁶ Elisée & Dora de Robert p122 note 47

³⁷ Elisée & Dora de Robert p124 note 64